GRASSE TENNIS DE TABLE
Maison des Associations
16, rue de l'ancien Palais de Justice
06130 GRASSE
grassetennisdetable.fr

Procès-Verbal
Assemblée générale ordinaire
Grasse Tennis de Table
21 octobre 2023

Le Président ouvre la séance à 10h42. La feuille d'émargement compte 19 signatures de personnes présentes ou représentées.

Il remercie l'adjoint aux Sports de la Ville de Grasse pour sa présence, transmet à l'assemblée les mots envoyés par le Maire de Grasse et le Directeur du service de Grasse auprès de l'association, demandant d'excuser leurs absences.
Le Président salue et remercie pour leur présence Nicolas Duchène (ex-Président de l'ASPTT Grasse, président d'honneur de Grasse Tennis de Table), Éric Georgelin (ex-Président de la section Tennis de Table de l'ASPTT), Dominique Leclerc (Présidente de 2020 à 2022 et fondatrice de Grasse Tennis de Table) et Pierre-Arnaud Bousigues (Président par interim de Grasse Tennis de Table en septembre 2022, suite à la démission de D. Leclerc).

L'ordre du jour peut être abordé

1 – Bilan Moral
Après lecture du bilan moral par le Président, en l'absence de question ou remarque de l'assemblée, le bilan moral est adopté par 18 votes pour, 1 abstention (du président) et 0 vote contre.

2 – Bilan financier
La Trésorière présente le bilan financier de la saison 2022-2023. En absence de questions des participants, le bilan financier est adopté par 18 votes pour, 1 abstention (de la trésorière) et 0 vote contre.

3 – Renouvellement du Comité Directeur.
Les quatre membres bénévoles majeurs du comité directeur ont présenté leur démission.
Trois candidatures valables selon les statuts de l'association ont été reçues.
L'assemblée élit unanimement Daniel Bonfiglio, Éric Georgelin et Dominique Leclerc pour 4 ans au sein du comité directeur.

Le Président les félicite puis donne la parole à l'Adjoint aux Sports, Gilles Rondoni.

Gilles Rondoni remercie un par un les membres démissionnaires du comité directeur, à la fois pour le travail effectué au service de l'Association mais aussi pour le sens du collectif, la prise en compte constante de l'intérêt général supérieur du club. Il assure les membres nouvellement élus du soutien de la ville qui sera aux côtés du club pour l'aider à retrouver les effectifs d'avant COVID.

GRASSE TENNIS DE TABLE
Maison des Associations
16, rue de l'ancien Palais de Justice
06130 GRASSE
grassetennisdetable.fr

Le Président remercie à nouveau l'Adjoint avant qu'il ne doive nous quitter pour des engagements d'élus.

4 – Questions diverses

Quelles seront les attributions des nouveaux élus ?

➔ Statutairement, l'assemblée générale élit le comité directeur qui élira en son sein la présidente ou le président, la trésorière ou le trésorier, la ou le secrétaire. Daniel Bonfiglio souhaite être Président, Dominique Leclerc souhaite être Secrétaire, pas de candidature au poste de Trésorier

Quel est le problème avec le sponsor Nes Sport ?

➔ Le Président apporte les précisions suivantes :
Un contrat de partenariat a été signé pour deux saisons (2021-2022 et 2022-2023) avec Nes Sport. Avant son renouvellement (qui ne posait a priori aucun problème), le bureau de l'Association a souhaité faire un bilan chiffré de ce partenariat, en particulier pour le rendre visible dans la comptabilité et le bilan financier.
Le contrat précédent mentionnait dans son article 10 que le commerçant ne devait traiter qu'avec le responsable sportif. En l'absence de notre entraîneur à l'Assemblée Générale, personne ne connait la raison du délai (trois mois) nécessaire à Nes Sport pour décrire le matériel offert au cours de la saison 2022-2023. Notre Trésorière a sollicité plusieurs fois le commerçant et n'a jamais reçu de réponse directe, uniquement une réponse envoyée à notre entraîneur.
Le bilan de la saison passée a été reçu peu de temps avant l'Assemblée Générale, alors que tous les membres bénévoles majeurs avaient annoncé leur démission. Il est apparu légitime de laisser le prochain bureau engager l'association dans ce partenariat.

Dominique Leclerc commente que le club aurait pu continuer comme si la convention était toujours valable. Le Président précise que le bureau a considéré qu'en l'absence de convention, il n'était pas dans les objectifs du club de servir d'intermédiaire à une activité purement commerciale entre Nes Sports et les adhérents de Grasse Tennis de Table.

En absence de nouvelle question, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h26.

Etienne Tanré
Président

Agnès Bousigues
Trésorière

GRASSE TENNIS DE TABLE
SIRET : 888697398 00012
grassetennisdetable.fr
grassetennisdetable@gmail.com

grassetennisdetable@gmail.com